

Gatovu le 9 août 1958

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à RUHENGRI.

Monsieur l'Administrateur,

Je me permets très respectueusement de demander à votre bienveillance l'avis concernant la palabre de mes 12 Vaches. D'après moi, j'envisage 2 Solutions et je vous demande de bien vouloir avoir la bonté de m'indiquer le bon chemin à suivre :

I) Nous avons palabré avec les nommés : ^{IRONGEMBA} BASEBYA, NTANTURO, KARIMBA et SINAMENYE en votre présence et vous avez décidé qu'ils devraient me remettre 35.000 Frs pour les 9 Vaches vendues, 3 Têtes de bétail non vendues et 500 Frs de dommages-intérêts.

Jusqu'à présent, je n'ai eu que les 3 Vaches non vendues. Après un délai de 2 mois que le Tribunal leur avait accordé; ils n'ont pas interjeté appel, au contraire, ils ont tout simplement refusé de me payer.

C'est alors que le Tribunal a fait emprisonné 3 Personnes. La 4^{ème} (NTANTURO) est allé à la Résidence et il est revenu avec une lettre. Vous m'avez dit que Monsieur le Résident avait décidé que je devrais recevoir 20.000 Frs seulement et que je devrais introduire une nouvelle requête pour le Restant...

Je vous demanderais de bien vouloir me permettre d'aller moi-aussi chez le Résident pour lui exposer mon cas, car j'estime que les seules dires de ce type ne suffisent pas. Je crois qu'il aurait plutôt exposer à Monsieur le Résident l'affaire d'une façon invraisemblable.

2) J'écris à Monsieur le Résident sous votre couvert pour lui exposer la situation, afin qu'il me convoque avec ces gens pour savoir la vérité.

Si vous n'êtes pas d'accord, j'aimerais accepter une autre solution meilleure que vous me proposeriez.

Dans l'espoir d'un accueil favorable à ma requête, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma très respectueuse considération.

Le S/Chef KAREMERA, FX.

